



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4702
14 février 1961
ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME EN DATE DU 14 FEVRIER 1961 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE SECRETAIRE D'ETAT A LA PRESIDENCE ET A LA DEFENSE NATIONALE
DU GOUVERNEMENT TUNISIEN

MONSIEUR HABIB BOURGUIBA PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE ME CHARGE DE VOUS
TRANSMETTRE LE MESSAGE SUIVANT :

SELON INFORMATIONS DIFFUSEES A ELISABETHVILLE DANS L'APRES-MIDI DU 13 FEVRIER 1961
MESSIEURS PATRICE LUMUMBA, MAURICE MPOLO ET JOSEPH OKITO ONT ETE TUES LA VEILLE
DANS UN VILLAGE AU KATANGA STOP CETTE NOUVELLE M'A PROFONDEMENT INDIGNE ET ELLE
EST DE NATURE A PROVOQUER DE SERIEUX REMOUS AU CONGO ET AILLEURS. LA THESE
DE LA FUITE DE MONSIEUR LUMUMBA ET SES CO-DETENUS COUVRE EN REALITE UN CRIME
ODIEUX PERPETRE PAR LES AUTORITES DU KATANGA POUR SE DEBARRASSER DE LEURS
ADVERSAIRES POLITIQUES. J'AVAIS RECEMMENT EU L'OCCASION D'APPELER VOTRE HAUTE
ATTENTION SUR LES SEVICES INFLIGES A MONSIEUR LUMUMBA AU COURS DE SON TRANSFEREMENT
AU KATANGA AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT, POUR LE MOINS SURPRENANT, DU GOUVERNEMENT
CENTRAL CONGOLAIS ACCEPTANT DE LIVRER M. LUMUMBA A MOISE TSHOMBE SON ENNEMI
DECLARE. LA LIQUIDATION PHYSIQUE DE M. LUMUMBA ET DE SES COMPAGNONS SOULIGNE LE
MEPRIS PROFESSE PAR CERTAINS DIRIGEANTS CONGOLAIS A L'EGARD DES PRINCIPES SACRES
ET FONDAMENTAUX DE TOUT ETAT DIGNE DE CE NOM STOP ELLE TEMOIGNE D'UNE DANGEREUSE
OBSTINATION A COMPROMETTRE LES CHANCES D'UN REGLEMENT PACIFIQUE DU PROBLEME
CONGOLAIS ET A DEFIER LES EFFORTS ENTREPRIS DANS CE SENS PAR LES NATIONS
DE BONNE VOLONTE. JE NE DOUTE PAS QUE LES NATIONS UNIES CONDAMNERONT VIGOU-
REUSEMENT DE TELS EXCES. JE TIENS A VOUS ASSURER QUE MON GOUVERNEMENT EST TOUJOURS
DISPOSE A APPUYER LES EFFORTS DES NATIONS UNIES POUR L'APAISEMENT DES PASSIONS,
LE RETOUR A LA PAIX ET LA RESTAURATION DE LA LEGALITE. HAUTE CONSIDERATION

(Signé) BAHY IADGHAM, SECRETAIRE D'ETAT A LA PRESIDENCE ET A LA DEFENSE
NATIONALE
